

GRILLE D'HONORAIRES SUR TRANSACTIONS IMMOBILIERES
Maison - Appartement - Fonds de Commerce - Garage - Terrain -
Autres ventes.



Barème 2020 :

<u>MONTANT NET VENDEUR</u>	<u>HONORAIRES TTC</u>
Jusqu'à 60.000 € _____	* 5.000 € (du prix net vendeur)
De 60.001 à 150.000 € _____	* 7 % (du prix net vendeur)
De 150.001 à 650.000 € _____	* 5 % (du prix net vendeur)
Au-delà de 650.000 € _____	* 4 % (du prix net vendeur)

NB : « En conformité avec la loi en vigueur, tout retard de paiement des honoraires agence, entraîne l'exigibilité d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros »

« Les honoraires de l'agence sont à la charge de l'acquéreur, TVA au taux en vigueur de 20 % incluse ».

- * + 1% à rajouter sur les honoraires TTC par tranche pour les mandats de vente en exclusivité.*
- Rédaction du compromis de vente à la charge de l'acquéreur : 300 € TTC.*

WWW.immo-legal.fr

Agence Immobilier LE GAL S.A.S. – Transactions sur Immeubles et fonds de commerces

N° TVA Intracommunautaire : FR 37528949415

7, avenue de Bretagne – LES SABLES D'OLONNE (85100) Tél : 06.47.32.99.93

Siret 528 949 415 code APE 6831Z délivrés par le tribunal de commerce de la Roche-Sur-Yon en Vendée.